

LEGUMES



FNPL

INFOS

FÉDÉRATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES

Septembre - Octobre 2008



DOSSIER ÉCONOMIE DES ENTREPRISES

La productivité ne compense plus la hausse des charges

Réussir **FRUITS
LEGUMES**

Supplément au
Numéro
277
Octobre
2008

Le magazine des professionnels des fruits et légumes

L'Invité



Pierre Diot, «Tomates et concombres de France»
«Renforcer les acquis du passé pour préparer l'avenir»

Nouvelles coordonnées de la FNPL

Depuis fin août, vous pouvez nous contacter au
11 rue de la Baume – 75008 Paris.
Tél. : 01.53.83.48.08 / fax : 01.53.83.48.10. Nos mails
restent inchangés.
Retrouvez nous également sur www.fnplegumes.org.



L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA

AOÛT

- 6/08 - Angélique Delahaye, Denis Onfroy et Pierre Diot rencontrent Christophe Malvezin, conseiller technique agriculture de Nicolas Sarkozy sur l'organisation économique de la production de légumes, la circulaire serre 2008, et la cogénération.
- 18/08 - La FNPL réagit à l'augmentation du prix du gaz en publiant un communiqué de presse: « Prix du gaz : des choix politiques inacceptables ! ».
- 26/08 - Angélique Delahaye et Pierre Diot rencontrent Michel Stoumboff, conseiller technique de Michel Barnier, au sujet de l'adaptation et de la modernisation des serres.
- Angélique Delahaye participe à la présentation par le cabinet du Ministre de l'Agriculture du rapport des inspecteurs généraux sur l'expérimentation.

SEPTEMBRE

- 3-6/09 - A l'appel de la FNPL, les régions se mobilisent pour des actions de défense des prix payés aux producteurs et de valorisation des légumes de France, auprès des acteurs du commerce et de la distribution.
- 3/09 - Jean-Roger Garnier représente la FNPL à la Commission emploi de la FNSEA.
- 4/09 - Angélique Delahaye, Pierre Diot et Denis Onfroy rencontrent Tomas Garcia Azcarate, à la Commission européenne sur la mise en œuvre de la réforme de l'OCM F&L en France.
- 9/09 - François Fillon annonce à l'occasion du SPACE une amélioration de l'épargne de précaution (déduction pour aléa) et de l'assurance récolte.
- Conseil d'administration de la FNPL.
- 11/09 - Denis Onfroy participe au groupe de travail MAE sur la révision de la mesure « mise en place de la lutte biologique ».
- 16/09 - Jean Sales réunit la commission innovation et accessibilité d'Interfel et participe au pôle Accessibilité organisé par le Ministère de l'Agriculture.
- Le Club Partenaires de la FNPL se réunit chez Jean-François Vinet, serriste en Loire-Atlantique : présentation des nouveaux partenaires (Machines Simon et Briand, Ondef, BASF, Total) aux partenaires « historiques ».
- Denis Onfroy participe à la commission environnement de la FNSEA.
- 18/09 - Denis Onfroy et Pierre Diot représentent la FNPL à la Commission Nationale Technique qui statue sur les agréments d'OP et d'AOP.

- 23-24/09 - La FNPL participe au « groupe thématique filière » des usages orphelins légumes pour les produits phytosanitaires.
- 25/09 - Actions syndicales des producteurs de légumes pour défendre leur revenu et mettre les acteurs du commerce et de la distribution devant leurs responsabilités.
- Denis Onfroy participe au comité stratégique PICLég.
- Angélique Delahaye préside le conseil de direction spécialisé F&L de Viniflor. Le Conseil valide le dispositif d'aide à la construction et à l'aménagement des serres maraîchères. Il se prononce sur l'admissibilité des fruits et légumes au régime des paiements uniques (DPU).
- 26/09 - Denis Onfroy participe aux groupes de travail MAE « Rotation en cultures légumières » et « Zones de régulation écologique ».
- Angélique Delahaye participe à l'Assemblée Générale de la FNPE à Arras.
- 30/09 - Le Conseil d'administration d'Interfel fait le bilan des opérations de vente au déballage. La FNPL demande que les acteurs du commerce et de la distribution valorisent les « origines France » !

OCTOBRE

- 2/10 - Gérard Roche participe à la commission des usages orphelins.
- 3/10 - Denis Onfroy participe au Directoire Opérationnel de PICLég.
- 7/10 - Bureau de la FNPL.
- 8/10 - Jean-François Vinet et la commission énergie de la FNPL rencontrent GDF pour négocier le lissage des tarifs sur 2009.
- 9/10 - Angélique Delahaye, Denis Onfroy et Gérard Roche participent au Conseil d'administration du Ctifl.
- 16/10 - Angélique Delahaye participe au Conseil d'administration de la FNSEA
- 23/10 - Denis Onfroy préside la commission des programmes légumes du Ctifl.
- La FNPL, via Relie, participe au groupe de travail Territorialisation du Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique (CNIAE)
- 30/10 - Conseil d'administration de la FNPL. Retrouvez l'ordre du jour et le compte-rendu sur l'extranet de la FNPL www.fnplegumes.org

■ FNPL INFOS	
Action contre le dumping	4
Les producteurs de légumes en ont ras le bol !	
Mesures Agri-Environnementales (MAE)	4
La FNPL demande la révision des MAE	
Protection des cultures	4
Report de dérogations pour des produits phytosanitaires	
PICLég	4
Le GIS PICLég a sa lettre d'info !	
Action syndicale	4
Valoriser les légumes de France	
Energie	4
La FNPL s'oppose à toute nouvelle hausse du gaz	
Producteurs de légumes	5
Notre métier : vendre et produire	
Jeunes maraîchers	5
En route pour le Benelux !	
Protection des cultures	5
Vers une harmonisation européenne	
■ DOSSIER	
Economie des entreprises	6
La productivité ne compense plus la hausse des charges	
■ CLUB PARTENAIRES	
Un nouveau partenaire	8
Ondef : emballage ondulé de France	
Filclair	8
Une serre high tech pour développer les cultures	
Vilmorin	9
La gamme laitues Vilmorin fait sa rentrée en plein champ	
HortiMax	9
Les automatismes de serre	
■ L'INVITÉ DE LA FNPL	
Pierre Diot, président de l'AOP nationale « Tomates et Concombres de France »	10
« Renforcer les acquis du passé pour préparer l'avenir »	
■ TECHNIQUE	
Livret d'accueil	13
Bienvenue chez nous	
■ RÉGIONS	
Plan d'adaptation des exploitations légumières	15
La chambre d'agriculture du Vaucluse intègre le projet RESOL !	
Pyrénées-Orientales	15
Rencontre de terrain à Perpignan	
Sud-Est	15
Venez rencontrer la FNPL au MIFFEL !	
■ LA TRIBUNE DU MARAÎCHER	
Christian Durlin, producteur d'oignons, président de la FDSEA 62	16
Le syndicalisme doit s'intéresser à l'économique	

EDITORIAL

L'enjeu de l'expérimentation professionnelle régionale, c'est la réussite de nos entreprises !



Installé dans le Vaucluse, sur l'exploitation familiale depuis 1978, Gérard Roche a aujourd'hui recentré sa production sur les courges, coloquintes et potimarrons. A 57 ans, il est président de l'APREL, station d'expérimentation du Vaucluse, et président de son OP. Administrateur de la FNPL depuis 2004, il a été élu secrétaire général adjoint en 2007. Il est notamment en charge de la protection des cultures et de l'expérimentation.

Adaptation aux nouvelles techniques de production et aux nouvelles variétés, protection des cultures, gestion de l'eau, optimisation de l'énergie, ergonomie et qualité du travail : les producteurs de légumes doivent sans cesse faire face à de nouveaux défis, et pour ce faire, acquérir de nouveaux savoirs.

L'expérimentation de nouvelles techniques, leur adaptation aux caractéristiques agronomiques et climatiques est de plus en plus un facteur clef de la compétitivité de nos entreprises.

C'est pourquoi les stations régionales d'expérimentation, en étant au plus près des producteurs, sont d'une importance vitale pour identifier leurs besoins et contribuer à leur apporter des réponses techniques adaptées.

Pour répondre toujours mieux aux attentes sociétales d'une production moderne, des professionnels passionnés de technique doivent s'engager et piloter ces stations, les faire travailler en réseau et créer des synergies entre elles et avec le Ctifl, pour partager des savoir-faire et pouvoir apporter des réponses à tous les producteurs de légumes.

Par leur expertise et leur connaissance du terrain, les stations d'expérimentation doivent aussi pouvoir contribuer à anticiper les évolutions et à définir les priorités nationales de la recherche expérimentale en production légumière. Elles devront aussi contribuer efficacement à la réalisation des objectifs nationaux par des actions régionales ou inter-régionales.

L'expérimentation, c'est l'affaire de producteurs passionnés au service de tous les producteurs de légumes de France !

Gérard Roche
Secrétaire général adjoint de la FNPL

Légumes Infos / Septembre-octobre 2008
Supplément à Réussir Fruits et Légumes
n°276- Septembre 2008
Fédération Nationale
des Producteurs de Légumes
11 Rue de la Baume-
75008 Paris
Tél. 01 53 83 48 08 / Fax : 01 53 83 48 10
Site : www.fnplegumes.org
Directeur de la publication :
Jean-Bernard Pouey
Rédacteur en Chef : Bruno Scherrer

Rédacteur-coordonateur : Anne-Laure Duyck
Rédacteurs : Agathe Armengaud, Anne-Sophie Le Menn, Claire Laget, Sophie Chevalier, Oriane Garde
Secrétaire : Martine Veret
Réalisation : Publications Agricoles
Abonnements : Réussir Fruits et Légumes
51, rue Albert Camus
BP 20131 - 47004 AGEN Cedex
Tél. 05 53 77 83 75 / Fax : 05 53 77 83 71
Impression : Centre Impression - 87220 Feytiat
N° de CPPAP : 1110T 80058

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la FNPLégumes
11 Rue de la Baume - 75008 Paris. Tél. 01.53.83.48.08 / Fax. 01.53.83.48.10
e.mail : fnpl@fnplegumes.org / www.fnplegumes.org

**PIERRE DIOT, PRÉSIDENT DE L'AOP NATIONALE
« TOMATES ET CONCOMBRES DE FRANCE »**

« Renforcer les acquis du passé pour préparer l'avenir »

En tant que président de l'AOP (Association d'Organisations de Producteurs) nationale « tomates et concombres de France », comment analysez-vous la situation actuelle de la production française de tomates ?

La production française de tomates connaît actuellement une situation délicate due à plusieurs contraintes. Premièrement les coûts de production qui pèsent sur nos entreprises ne cessent d'augmenter, avec notamment la hausse du coût de l'énergie, qui est un poste important pour les producteurs de tomates.

Ensuite, dans le contexte économique actuel, le maintien du pouvoir d'achat est le mot d'ordre pour nos clients. La relation avec les acheteurs est de plus en plus difficile, nous nous retrouvons constamment dans un système de négociation sur les prix, avec une moindre prise en compte de la qualité et de l'origine des produits. Les acheteurs privilégient aujourd'hui le prix des produits avant toute chose.

Enfin, la concurrence internationale au sein de l'Europe, et même au-delà, s'accroît de plus en plus. Nous sommes dans un marché très concurrentiel, avec des importations diverses.

Nous avons donc intérêt à nous rapprocher et à travailler de manière coordonnée. La dispersion nous sera néfaste.

Dans ce rapprochement, nous nous attachons à mettre en avant la qualité et l'origine France, auprès de nos clients et des consommateurs.



La réforme de l'OCM a permis la création d'Association d'Organisation de Producteurs, au niveau national. L'AOP nationale « Tomates et concombres de France » est la première AOP nationale créée. Quels sont les objectifs de cette AOP ?

Très tôt, les producteurs de tomates et de concombres ont fait connaître leur position quant à l'organisation du marché. Nous sommes favorables à une organisation économique nationale par produit, car nous pensons que cela renforce les producteurs et nous donne plus de poids dans les négociations. La gestion par bassin ne nous semble pas appropriée en ce qui concerne nos produits, car nous sommes résolument sur un marché national et international. C'est pourquoi, les producteurs se sont organisés en Section Nationale. Aujourd'hui, la réforme de l'OCM nous offre plus d'opportunités avec la création des AOP nationales. Nous souhaitons donc déposer notre projet

rapidement, afin de continuer et d'entériner le travail réalisé par la Section Nationale.

L'AOP donne une ouverture par rapport au droit de la concurrence : la concertation entre opérateurs sur le marché est rendue possible, de manière cadrée, par le biais de l'AOP nationale.

Il faut garder à l'esprit que le revenu des producteurs vient du marché. Et tous les producteurs sont concurrents sur ce marché. Mais la concurrence naturelle, souvent négative entre opérateurs, peut être orientée de façon intelligente et construite ; bref, d'une manière plus saine.

Concrètement, quelles vont être les principales actions de l'AOP nationale ? Avec qui ?

L'AOP permet la mise en place d'actions de gestion de marché, ainsi que des actions de promotion.

La gestion du marché passe par une

meilleure connaissance de l'ensemble du marché (français, européen et international), et nécessite donc de travailler avec un maximum d'opérateurs.

La communication sur l'origine française de nos tomates est mise en place depuis plusieurs années via la charte « Tomates de France ». La communication sera donc poursuivie au sein de l'AOP nationale et même renforcée par le fait que l'adhésion à l'AOP nationale implique notamment la reconnaissance et l'engagement dans la charte « Tomates de France ».

Ces actions sont menées avec l'ensemble des adhérents de l'AOP nationale. La réforme de l'OCM permet le regroupement au sein des AOP nationales, de différents opérateurs tels que des OP (Organisations de Producteurs), des expéditeurs et des producteurs individuels. Auparavant, seules les OP pouvaient participer à la Section Nationale. Aujourd'hui, les expéditeurs et les producteurs indépendants désirant intégrer l'AOP nationale doivent respecter les conditions d'adhésion, qui sont notamment une transparence renforcée

sur les données de production. Cette participation élargie permet d'avoir une vision plus globale du marché, et de mieux anticiper sa gestion.

La gestion des crises peut maintenant être gérée au niveau des AOP nationales. Comment envisagez-vous cela ?

La production de tomates a déjà connu des crises. Le principal enseignement à en tirer est que lorsque l'on est en crise, il est difficile de s'en sortir. Lorsque la crise est établie, une des issues est le retrait de produits. Aussi, il est plus aisé de prévenir et d'anticiper la crise, afin de la gérer le plus en amont possible.

L'AOP nationale a donc un rôle dans l'anticipation des crises, en mettant en place des actions de prévention avec l'ensemble de la filière, et notamment l'aval. La connaissance précise des conditions du marché en France, et chez nos concurrents, est essentielle pour mettre en place une stratégie collective en relation avec l'aval. Elle nous permet de repérer les à-coups de

production, et ainsi d'organiser, en concertation avec l'aval, des actions de mise en avant et de communication de nos produits auprès des consommateurs.

Cette anticipation et cette prévention n'empêcheront pas les crises, qui peuvent être dues à une production abondante ou à un manque de consommation. Néanmoins, l'efficacité de la gestion est plus grande dans l'anticipation.

Dans ce moment charnière du lancement de l'AOP nationale, quel message souhaitez-vous transmettre aux producteurs ?

Aujourd'hui, nous avons un nouvel outil pour être plus performants dans la gestion de notre marché. Ce schéma est plus ouvert qu'auparavant, et s'adresse à un panel d'acteurs plus large. Plus nous serons regroupés au sein de cette AOP nationale, plus nous serons forts face à la concurrence. Je pense que nous pouvons encore améliorer ensemble nos façons de travailler, pour mieux gérer nos marchés !

Pierre Diot s'est installé en production de tomates sous serres sur l'exploitation familiale en 1969. Aujourd'hui, il travaille en EARL avec son épouse et son fils, sur 3 hectares de serres. Il commercialise sa production via la coopérative Solarenn, dont il est président depuis 1997. Après 10 ans à la présidence de la Section Nationale Tomate, il devient en juin 2008, président de l'AOP Nationale « Tomates et Concombres de France ». Au titre de ses responsabilités dans la filière tomate, il est également administrateur et membre du bureau de la FNPL.

